BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-Agricoles (MAAHA)

coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Projet «Lutte contre l'érosion, récupération et mise en valeur des terres dégradées » (EKF)

VALORISATION AGRICOLE ET AMENAGEMENT DES ZONES DE BAS-FONDS ET PETITES PLAINES INONDABLES DANS LE SUD-OUEST DU BURKINA FASO

Contexte (1)

- **Le projet « Lutte contre l'érosion, récupération et valorisation des terres dégradées » (financement par le fonds énergie et climat - EKF) est un projet intégré du Programme Développement de l'Agriculture (PDA) de la GIZ et mis en œuvre par le bureau d'études AFC.**

- **Il fait suite à un projet du PDA sur des ouvrages antiérosifs par l'approche globale « bassin versant ».**

- **Le projet EKF intervient dans le cadre de la mise en œuvre d'actions d'adaptation au changement climatique, réalise des ouvrages antiérosifs sur les hautes terres et met en valeur les terres récupérées.**

- **Maître d'ouvrage est la commune (le projet agit par la maîtrise d'ouvrage délégué)**

Contexte (2)

- **Zone d'intervention : Région du Sud-ouest (pression foncière et dégradation des terres.)**

- **Le Sud-Ouest a un potentiel relativement important en matière de bas-fonds (429 recensés en 2018 dont 209 aménagés, géoréférencement des bas-fonds fait par le ProCIV – projet de Centre d'Innovations Vertes de GIZ en 2018).**

- **Dans le cadre de la réalisation des ouvrages anti-érosifs certains ont traversé des bas-fonds exploités par les producteurs. Les cultures qui s'y trouvaient sont le riz, le maïs, le tabac le gombo.**

- **Ayant vu les effets positifs de ces ouvrages sur leurs cultures, les producteurs ont sollicité l'accompagnement du projet pour une meilleure mise en valeur et exploitation des bas-fond surtout pour la riziculture.**

ORGANISATION DES PRODUCTEURS (1)

Situation globale :

- **Les bas-fonds appartiennent à des familles ou à des individus qui en sont les propriétaires terriens.**
- **Etant tous parentés dans le village ils se font des prêts de terres qui peuvent durer 50 ans et sans contrepartie quelconque.**

Approche :

- **Plusieurs rencontres sont tenues pour connaitre le fonctionnement du bas-fond et sa gestion foncière.**
- **L'aval de la commune a été requise avant la mise en valeur de ces bas-fonds.**
- **La demande d'appui est formulée par les bénéficiaires.**

ORGANISATION DES PRODUCTEURS (2)

Approche (cont.)

- **Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de lutte antiérosive les populations sont organisées en groupes de travail.**
- **Pour l'aménagement et la mise en valeur de ces bas-fonds il a été expliqué aux propriétaires terriens qu'il n'était pas question d'expropriation pour une réattribution, mais …**

  <u>plutôt que les populations s'entendent mutuellement pour un partage des terres des bas-fonds à mettre en valeur comme ils le faisaient avant en permettant aux non propriétaires de bénéficier de parcelles.</u>
- **Les propriétaires terriens ont marqué leur adhésion au processus en présence de la population, du chef de village, du chef de terres, d'un représentant de la mairie, du président de conseil villageois de développement et des conseillers municipaux, consignée dans un procès-verbal en trois exemplaires signés.**

ORGANISATION DES PRODUCTEURS (3)

Approche (cont.)

- **Etant déjà organisés en groupes de travail lors des travaux d'aménagement des hautes terres, les bénéficiaires ont décidé de garder la même organisation pour les bas-fonds (collecte des moellons, construction des ouvrages).**

- **Ouverture de ces groupes à des personnes intéressés par la mise en valeur des bas-fonds pour participer aux travaux d'aménagement.**

- **Par la suite les groupes de travail ont fusionné et ils se sont organisé en groupement de producteurs de riz.**

- **Attribution des parcelles: chaque propriétaire terrien se prononce sur ses besoins en fonction de la taille et des besoins de sa famille mais aussi en fonction de sa capacité à les travailler. Le reste est distribué aux non propriétaires. Parcelle élémentaire : 625 m².**

LA REALISATION DES OUVRAGES (1)

- **Les groupes de travail constitués dans le cadre de l'aménagement des hautes terres ont bénéficié de plusieurs formations en technique de construction de cordons trois pierres, digues et des diguettes en pierres libres.**

- **Pour la réalisation des ouvrages dans les bas-fonds, les plus expérimentés servaient de guide aux autres. Le projet n'a joué qu'un rôle de suivi accompagnement.**

- **Avant la construction des ouvrages un topographe a procédé, avec la participation des producteurs, à la délimitation de la superficie et au levé des courbes de niveau.**

- **Il y a eu l'option d'un aménagement progressif avant la mise en œuvre des activités.**

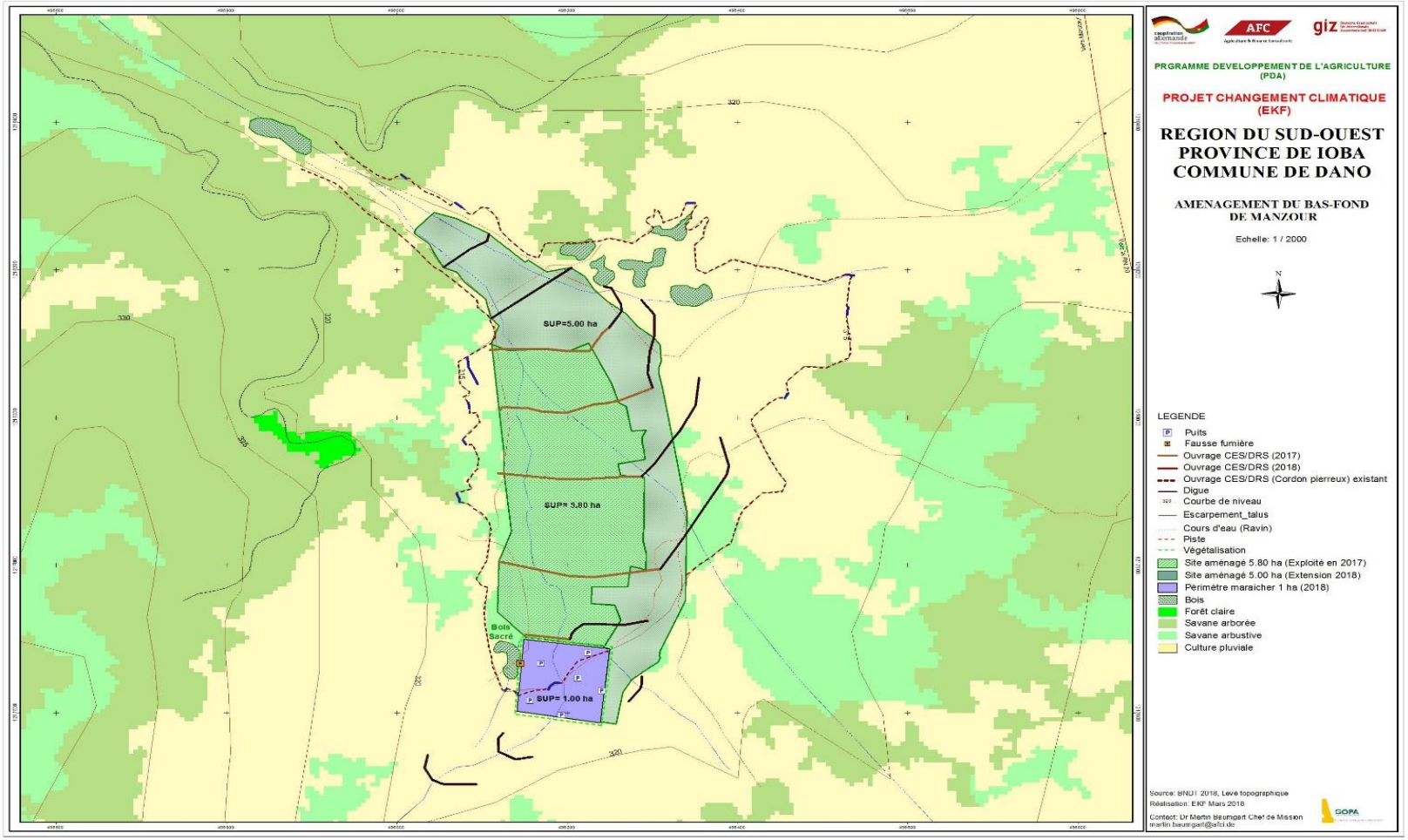
SUP=5.00 ha
SUP= 5.80 ha
SUP= 1.00 ha
Bois Sacré
320
330
PRGRAMME DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (PDA)
PROJET CHANGEMENT CLIMATIQUE (EKF)
REGION DU SUD-OUEST
PROVINCE DE IOBA
COMMUNE DE DANO
AMENAGEMENT DU BAS-FOND DE MANZOUR
Echelle: 1 / 2000
N
LEGENDE
Puits
Fausse fumière
Ouvrage CES/DRS (2017)
Ouvrage CES/DRS (2018)
Ouvrage CES/DRS (Cordon pierreux) existant
Digue
Courbe de niveau
Escarpement_talus
Cours d'eau (Ravin)
Piste
Végétalisation
Site aménagé 5.80 ha (Exploité en 2017)
Site aménagé 5.00 ha (Extension 2018)
Périmètre maraicher 1 ha (2018)
Bois
Forêt claire
Savane arborée
Savane arbustive
Culture pluviale
Source: BNDT 2018, Levé topographique
Réalisation: EKF Mars 2018
Contact: Dr Martin Baumgart Chef de Mission
martin.baumgart@afc.de
GOPA

Construction des ouvrages pas les bénéficiaires

Exemple de diguette construite

Vue des ouvrages constuits

LA REALISATION DES OUVRAGES (2)

- **Le bas-fond étant légèrement encaissé, des digues avec déversoir ont été réalisées au niveau du lit mineur.**

- **Tout le travail de construction des ouvrages a été exécuté par les bénéficiaires avec le suivi technique du projet. Réception technique faite par la Direction Régionale de l'Agriculture à travers sa Direction Provinciale et ses agents. La Mairie a procédé par la suite à la réception officielle de ces ouvrages.**

- **Organisation d'une visite inter bas-fonds en 2017 entre Manzour et Mouyoupèlè. Les producteurs ont à cette occasion sollicité un accompagnement plus assidu des maires.**

LA MISE EN VALEUR (1)

- **Formation sur l'ensemble de l'itinéraire technique de production du riz avec une attention particulière au planage et casiérage.**
- **Les bénéficiaires ont été appuyés pour le labour (tracteur).**
- **Choix de la variété par rapport à la productivité et la demande du marché.**
- **Semences et engrais fournis par le projet en première année. Sensibilisations sur la nécessité de s'organiser et mobiliser des fonds pour la production les campagnes à venir. Production de la tomate d'hivernage sur les abords du site dont la vente a servi de constitution d'un fonds de roulement.**
- **Constitution d'un groupement qui est présentement appuyé pour la transformation en coopérative simplifiée selon la loi OHADA.**

CASIERAGE

ASPECT DES PARCELLES

LA MISE EN VALEUR (2)

- **Mise en valeur de deux sites respectivement de 10 et 6 ha en 2017-18. Exploitation par respectivement 116 personnes dont 31 femmes (Manzour) et 31 personnes dont 12 femmes (Mouyoupèlè).**

- **Evolution de la production:**
  Manzour: de 20,2 t en 2017 à 40,8 t en 2018
  Mouyoupèlè: 6,7 t en 2017 et 6,1 t en 2018.

- **Mise en relation avec un acheteur (Fondation Dreyer). Une partie est retenue pour la consommation familiale.**

- **Promotion de l'agriculture contractuelle sur les deux sites.**

LECONS TIREES

- ✓ **Il faut partir de la volonté réelle de la population d'aménager leur espace.**
- ✓ **L'accompagnement des communes dans tout le processus est fondamental.**
- ✓ **Importance de la maîtrise de la technique de réalisation des ouvrages par les bénéficiaires.**
- ✓ **Prise en compte des modes de gestion traditionnelle du foncier et la prise en compte systématique des propriétaires terriens dans le cadre de l'attribution ou la répartition des parcelles.**
- ✓ **La certitude de l'écoulement du produit est une source de motivation indispensable pour booster la production.**
- ✓ **L'accompagnement des structures d'appui pour les formations et la structuration des cibles est nécessaire**

MERCI DE VOTRE ATTENTION!